

Quelles que soient les lacunes qu'il puisse y avoir dans cet ouvrage — aucune production humaine ne saurait atteindre à la perfection absolue — je puis du moins, je crois, raisonnablement prétendre qu'elles ne sont pas dues à un manque d'efforts consciencieux et diligents. La liste des autorités consultées, et que l'on trouvera à la fin de l'ouvrage, témoignera des soins qui furent pris à cet égard. Bien que ces autorités présentassent toute l'utilité désirable pour des fins de confirmation, j'ai toujours autant que possible puisé aux sources originales en ce qui concernait les faits. Les papiers, lettres et documents appartenant à sir George-Etienne Cartier ont été mis à ma disposition, et j'en ai fait amplement usage. Il est bien regrettable que ces papiers ne soient pas plus nombreux. C'était certainement l'intention et le désir de Cartier que ses mémoires fussent publiés à une certaine époque après sa mort, et pour cet objet il avait pris l'habitude pendant le cours de sa carrière publique de conserver soigneusement les papiers et les renseignements concernant les hommes et les choses de son temps. "Ces mémoires," faisait-il un jour remarquer à un ami, "seront complets en ce qui touche à l'histoire politique de mon temps, mais comme il se trouve là bien des révélations désagréables pour quelques-uns et trop agréables pour d'autres, je donnerai instructions que ces mémoires ne soient publiés que dix ans après ma mort." Qu'est-il advenu de cette masse de papiers ? Il est impossible de le dire, mais apparemment le plus grand nombre ont été détruits, car il en reste relativement très peu. Si on avait pu utiliser tous ces documents, il n'y a aucun doute que la lumière se serait faite encore davantage sur bien des événements auxquels Cartier a été mêlé.

La présente année du centenaire, où non seulement tout le Dominion mais toutes les parties de l'empire s'unissent pour rendre hommage à la mémoire de l'un des plus grands Pères de la Confédération, nous semble être l'occasion favorable pour présenter une histoire définitive de la vie et du temps de sir George-Etienne Cartier. C'est un fait réellement remarquable qu'alors que pleine justice a été rendue à sir John A. Macdonald dans l'ouvrage monumental de sir Joseph Pope, et alors que des biographies très complètes des autres grands Pères de la Confédération ont paru, aucune tentative n'a encore jusqu'à présent été faite pour rendre pleine justice aux services de l'un des plus grands Pères de la Confédération, de l'homme même dont ses plus émi-